

Bruxelles, le 23 février 2026
(OR. en)

6477/26

**Dossier interinstitutionnel:
2023/0115 (COD)**

**CODEC 258
EF 35
ECOFIN 215
ECB**

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant la directive 2014/49/UE en ce qui concerne le champ de protection des dépôts, l'utilisation des fonds des systèmes de garantie des dépôts, la coopération transfrontière et la transparence (première lecture) - Adoption de la position du Conseil en première lecture et de l'exposé des motifs du Conseil

1. Le 18 avril 2023, la Commission a présenté au Conseil sa proposition¹, fondée sur l'article 53, paragraphe 1, du TFUE.
2. Le Contrôleur européen de la protection des données a rendu son avis le 12 juin 2023².
3. La Banque centrale européenne a rendu son avis le 5 juillet 2023³.
4. Le Parlement européen a adopté sa position en première lecture le 24 avril 2024⁴.

¹ 8483/23 + ADD 1 à 3.

² 10596/23.

³ 11557/23.

⁴ 10669/24.

5. Le 5 novembre 2025, la commission des affaires économiques et monétaires (ECON) du Parlement européen a confirmé l'accord provisoire auquel sont parvenus les colégislateurs sur la directive susmentionnée, à la suite de contacts informels entre le Conseil et le Parlement européen. Par la suite, son président a adressé une lettre à la présidence du Comité des représentants permanents dans laquelle il a déclaré que le Parlement européen devrait, lors de sa deuxième lecture, approuver la position du Conseil en première lecture (à la suite d'une mise au point par les juristes-linguistes) sans amendement⁵.
6. Le Comité des représentants permanents a confirmé l'accord provisoire le 12 novembre 2025⁶.
7. Dès lors, le Comité des représentants permanents est invité à suggérer au Conseil d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, sa position en première lecture figurant dans le document 15484/25 et l'exposé des motifs figurant dans le document 15484/25 ADD 1, l'Estonie s'abstenant.

⁵ 15146/25.

⁶ 15011/25 ADD 3.